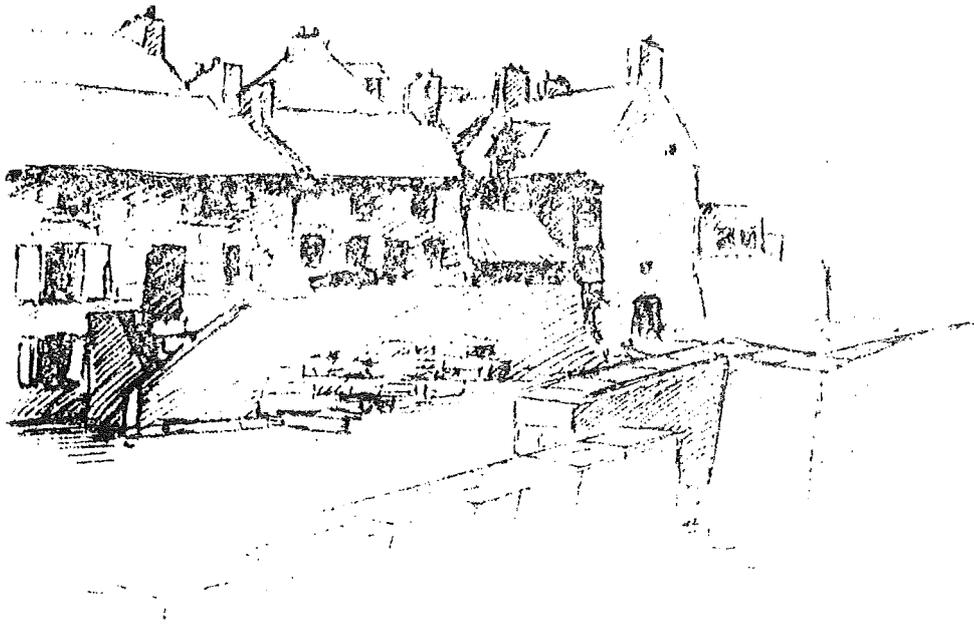


# LE CONQUET

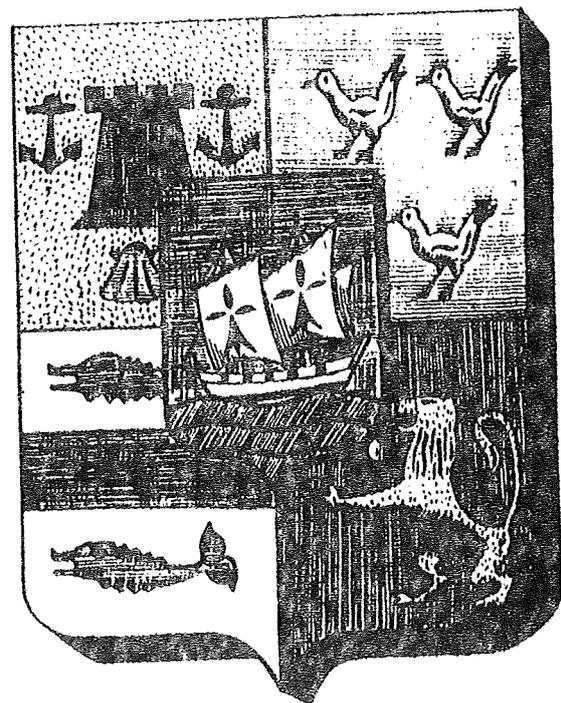
de Penzer... à Kermorvan



Bulletin Communal

N° 36

JUIN 86



## Le Mot du Maire

"Quelle chose merveilleuse serait la Société des hommes si chacun mettait de son bois au feu au lieu de pleurnicher sur des Cendres"...

Cette réflexion du philosophe Alain pourrait très bien, et c'est heureux, s'appliquer à différentes actions qui sont menées actuellement sur la commune du CONQUET et qui voient Municipalité, employés communaux, administration, bénévoles, travailler ensemble pour le bien commun.

L'aménagement de l'arrière-port qui concerne plus de 200 postes de mouillage a nécessité un travail de recherche, de réflexion et de mise en forme très important, encore plus important que celui qui a été fait sur le terrain. Si aujourd'hui cet aménagement, que d'autres communes nous envient, tire à sa fin, il faut dire que c'est grâce à la participation, à la collaboration étroite de la commune, des affaires maritimes, et des personnes intéressées par cette réalisation : plaisanciers (associés ou non) et pêcheurs. Demain si l'avant port se réalise, et je l'espère fermement, malgré les bruits alarmants qui ont couru ou que l'on a fait courir sciemment, ce sera aussi, pour une bonne part, grâce à cet esprit de participation et de concertation - support indispensable de l'efficacité.

Autre exemple : le foyer des Jeunes. La commune a mis un local à leur disposition et a fait faire le gros travail de réaménagement interne. Les jeunes participent actuellement à la finition : peinture, électricité, revêtement de murs. Je suis persuadé qu'ils retiendront de ce travail que cet endroit est le leur et qu'il faut le respecter.

Je voudrais souligner aussi le très important travail qui a été réalisé très discrètement, il faut le dire, par des bénévoles, à la Chapelle Dom-Michel, entièrement restaurée. Chacun mettant au service de la collectivité, sa disponibilité et ses connaissances professionnelles pour des travaux de menuiserie, peinture, maçonnerie, électricité, peintures sur vitre... et tout cela donne un excellent résultat.

**Bravo Mesdames, Chapeau Messieurs !**

Soulignons également le geste de la famille MISSOFFE qui vient d'offrir à la chapelle de Lochrist, deux vitraux - l'un de St-Jacques, l'autre de St-Simon. Que les donateurs sachent combien la population Conquétoise a été touchée, et qu'ils en soient vivement remerciés.

Très bientôt nous allons axer notre action vers l'embellissement et l'amélioration de l'aspect touristique de la commune. Un groupe de réflexion et de travail composé de commerçants, loueurs de meublés, responsables du Syndicat d'Initiative, élus locaux... a été constitué pour tenter d'apporter des améliorations dans ce domaine. J'espère que là aussi, à l'instar des exemples que je viens de citer, chacun " au lieu de pleurnicher sur des cendres, mettra de son bois au feu ", c'est à dire apportera ses idées, sa collaboration et son sens des responsabilités.

Le Maire,  
François LE BORGNE.

# état civil

## Naissances :

BLAIZE Charlotte Julie	4 rue Saint Christophe	née le 21/2/86
LUCAS Ronan François	Route Touristique	né le 03/3/86
LAGADEC Amélie	rue Pierre Loti	née le 21/3/86
PODEUR Mathilde	19 quai du Drellach	née le 9/5/86

## Décès :

Le 26/02/86 Angélique Perrine FLOCH veuve ARZEL, 6 rue A. de Mun 84 ans  
Le 11/03/86 Roger CARIOU, Gendarmerie LE CONQUET, 50 ans  
Le 11/03/86 Fernande Marie Adeline Irma BABEN veuve CAMBIANO, Ker-An-Aod, 82 ans  
Le 06/05/86 Lucien Léon Marie BOURGEOT, 5 rue Maréchal Juin LE CONQUET, 73 ans

## Mariage :

Le 7/3/86

BIZIEN Jean-Jacques, tourneur sur métaux, rue de Kérangoff LE CONQUET  
GUEGUENOU Gaby Marie, sans profession, rue de Kérangoff LE CONQUET

Le 10/5/86

LARSONNEUR Jacques, Marin-Pêcheur, 35 rue Robert Schuman LE CONQUET  
MAHE Elisabeth Henriette Marie, sans profession, 35 rue Robert Schuman LE CONQUET

Le 10/5/86

BELEC Yves Marie, technicien, 9 rond point des Martyrs BAGNEUX (Hts de Seine)  
LE BRIS Gwénaëlle, auxiliaire puéricultrice, 9 rond point des Martyrs BAGNEUX (Hts de Seine)

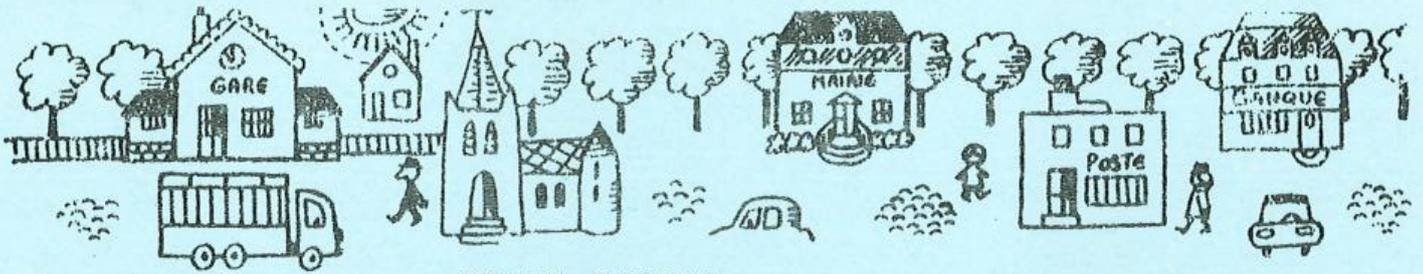
## PERMIS DE CONSTRUIRE

Le 13/3/86 MAZE Guy LE Cosquiers LE CONQUET : Résidence principale

Le 01/04/86 albert 7 rue Verlaine 57000 METZ : Addition

Le 17/04/86 MORINAY Bernard, 20 rue Louis Pasteur LE CONQUET : Ext. Rés. Prin.

Le 21/04/86 LE REUN Joseph, 6 rue Jean XXIII LE CONQUET : Ext. Rés. Prin.



CONSEIL MUNICIPAL  
\*\*\*\*\*

REUNION DU 02 avril 1986

Taxe de séjour :

Lors de la dernière réunion, l'éventualité de la taxe de séjour avait été étudiée, et devant la complexité du sujet, le conseil s'était donné un délai de réflexion avant de prendre une décision.

Après un long débat, il est procédé au vote. Par 12 voix contre, 1 blanc et 4 oui, cette nouvelle taxe est rejetée.

Le conseil décide par ailleurs de créer une commission extra-municipale du tourisme afin d'étudier les possibilités de développement de cette activité appelée à prendre une place de plus en plus grande dans la vie économique de la commune.

Budget Primitif :

Il s'équilibre en section de fonctionnement à 6 858 131 F, en section d'investissement à 3 338 370 F. Il est voté à l'unanimité.

Convention Ecole St-Joseph :

Monsieur le Maire propose de fixer à 918,50 F par élève et par an la participation de la commune aux dépenses de fonctionnement de l'école privée pour l'année 1986. Accord du Conseil.

Tarifs arrière-port zone H (Hivernage) :

Pour la zone d'hivernage, la commission propose les tarifs suivants :

- Usagers titulaires de 2 postes payants dans le port du CONQUET : gratuité de l'hivernage.
- Usagers titulaires d'un seul poste : paiement de la seule taxe domaniale départementale.
- Pour les usagers venant d'autres ports : 500 F.

Le conseil adopte le tarif proposé.



REPARTITION DES SUBVENTIONS

- Syndicat d'Initiative	7350 F
- A.S.C Football	7300 F
- " Basket	5275 F
- " Rugby	4045 F
- " Tennis	2650 F
- Scouts Marins	4000 + 4725 F
- Arbre de Noël des Ecoles	4000 F
- Dojo de l'Iroise	3500 F
- Club subaquatique	4200 F
- Comité d'Animation et de Loisirs	1500 F
- SNSM	5000 F
- Comité de Jumelage	3300 F
- Club des Sternes	1500 F
- OHIS	1500 F
- Assoc.Familiale Rurale	1050 F
- ADAPEI du Finistère	880 F
- Institut rural de Lesneven	420 F
- Vie-Libre	600 F
- SEPNEB	550 F
- Union Nationale des Combattants	500 F
- An-Test	500 F
- Assoc. Paralysés de France	480 F
- Les Jeunes Marins du Finistère	300 F
- SOS Amitiés	300 F
- Assoc. Sportive Dom Michel	500 F
- Club de Gymnastique Conquétoise	750 F
- Assoc. "Danse à Tous Vents"	700 F
- Maison des Jeunes	1000 F
- Course Cycliste	2976 F
- SNSM Ile Molène	500 F
- Jardin de l'Espérance	750 F

SYNDICAT BREST-PONANT -IROISE

Le Conseil donne son accord pour la modification des statuts de ce syndicat destiné à créer un vélodrome à Plouzané. Pour les communes du canton de Saint-Renan, la participation par habitant est fixée à la somme maximum de 1,50 F.

ENQUETE PUBLIQUE RUE LEVASSEUR

Aucun avis contraire au projet d'élargissement de la rue Levasseur n'ayant été enregistré, le Conseil donne son accord pour l'expropriation du terrain nécessaire à ce projet.

DECLASSEMENT DE VOIRIE RUE LOUIS PASTEUR

Une partie de la rue Louis Pasteur devant être incluse dans le projet de centre commercial proposé par la SEMAEB, la voirie sera déclassée. Au terme de l'opération, une surface équivalente en voirie et parkings sera rétrocédée à la commune.

## SALLE POLYVALENTE

Plusieurs familles ayant souhaité pouvoir utiliser la salle à titre privé pour des apéritifs, vins d'honneur...la commission propose une modification du règlement de la salle polyvalente.

Le Conseil par 9 non, 6 oui et 2 blanc rejette cette modification. La salle ne sera utilisée que par les associations et non par des particuliers.

## DESIGNATION DES JURES D'ASSISES

Sont désignés par tirage au sort :  
MORVAN Marie-Françoise épouse GUYON  
TESSON Bernard  
CARIOU Jeanine

## QUESTIONS DIVERSES

- Soutien au Maire de Hanvec dans l'affaire de l'extension d'une porcherie industrielle.

- Le Maire donne le compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Portuaire.

De nouveaux essais seront réalisés sur maquette selon des plans proposés par les usagers. Le projet n'est pas enterré et contrairement aux rumeurs qui ont pu courir dans la presse, le Service Maritime Départemental n'a jamais envisagé sérieusement la possibilité de s'implanter à Lanildut.  
Résultat des nouvelles études : fin 1986.

### BUDGET PRIMITIF 1986

Taux des 4 taxes dans les communes voisines

	LE CONQUET	TREBABU	PLOUGONVELIN	PLOUMOGUER
Taxe d'habitation	11,08	12,62	11,69	12,13
Foncier bâti	15,36	16,31	13,98	15,34
Foncier non bâti	31,40	38,06	30,30	38,02
Taxe Professionnelle	13,04	16,86	13,71	11,81

### Comparaison sur le budget 1985

	LE CONQUET	Moyenne Nationale	Moyenne Départementale
Taxe d'habitation	10,47	11,44	13,86
Foncier bâti	14,51	13,67	15,38
Foncier non bâti	29,67	36,67	36,76
Taxe professionnelle	12,32	12,76	

# VIE

# ASSOCIATIVE



## CLUB DES STERNES

\*\*\*\*\*

Quoi de neuf au Club des Sternes ?

A l'occasion du 6<sup>e</sup> anniversaire du jumelage du Conquet avec LLandeilo, le comité de jumelage nous avait demandé de présenter un spectacle de danse sur la place Charles MINGUY. Grâce à la participation du soleil ce spectacle fit la joie des spectateurs comme celle des participants.

Le Samedi 21 Juin l'après-midi, les enfants offriront un gala de fin d'année à leurs parents, séance qui sera suivie d'un goûter.

Dans le cadre de la semaine d'animation organisée par la Municipalité du Conquet du 2 au 10 Août, le club des Sternes présentera un nouveau spectacle et un défilé de mode avec l'aimable participation des commerçants, le vendredi 8 Août en fin d'après-midi.

Tous ceux qui aimeraient se joindre à nous avec leurs idées, leurs talents, leurs possibilités seront acceptés avec grand plaisir.

A BIENTOT !

\*\*\*\*\*

## CLUB DES MOUETTES

Le Club des Mouettes établi des projets de promenade et, en général, arrive à les réaliser grâce au courage et à la persévérance de quelques personnes qui travaillent à longueur d'année pour confectionner des objets qui seront proposés le jour de la vente artisanale annuelle du Club. C'est grâce au bénéfice réalisé ce jour-là que nous pouvons offrir à nos adhérents des sorties à des prix accessibles à tous. Il y a encore de l'embauche pour les personnes disponibles. N'hésitez pas, vous serez les bienvenus !

Le 5 mars, nous étions invités, moyennant finances, à assister à une pièce donnée par la troupe "AR VRO BAGAN", à SAINT RENAN. Nous avons profité pour commander un déjeuner au restaurant Kermarec. Ainsi pour une somme modique, ceux qui le désiraient ont pu s'offrir un bon repas et une agréable après-midi.

Le 1er avril, le club proposait une sortie. après le déjeuner pris à Pouldruzic, nous avons visité l'usine à pâté "J. HENAFF", et ensuite la pointe de "La Torche". Les tulipes n'étaient pas encore en fleur. De là nous sommes allés à Penmarch.

...

.../...

Le concours de belote et de dominos a eu lieu à Locmaria-Plouzané le 30 avril. Tout le canton de SAINT RENAN y était représenté. Nous n'avons pas eu de chance, les coupes nous ont passé sous le nez. Les beloteurs, après un bon début, ont été éliminés en quart de finale. La coupe de la belote a été remportée par Lampaul-Plouarzel et celle des dominos par Milizac.

Le 7 mai, nous offrions une sortie à Dinan. Après une pause café à Guingamp, arrêt à Meslin pour déjeuner, pris un bol d'air au "cap Fréhel", nous arrivons au but de notre voyage. Nous avons pu visiter la ville dont les vieux quartiers sont très jolis. Comme la route était longue, nous avons prévu un goûter à Plufur. On peut donc dire, "on ne s'ennuie pas au club des Mouëttes".

---

### COMITE DES LOISIRS

Le Comité a, cette année 1986, un calendrier bien défini.

Trois manifestations ont déjà eu lieu à l'hôtel de Bretagne : un bal costumé ainsi qu'un dîner dansant privé. Tous deux ont connu un très grand succès. En ce qui concerne le bal du Printemps, il n'en a malheureusement pas été de même. Il a déçu bon nombre de danseurs qui étaient venus pour se défouler, s'amuser, se retrouver tous ensemble dans une bonne ambiance.

C'est sous l'ordre de la Présidente du Comité que le bal s'est arrêté, ceci afin d'éviter le pire, car certains esprits étaient surchauffés.

Dorénavant toutes les manifestations seront organisées uniquement sous réservations, car toutes les personnes bénévoles travaillant aux buvettes ou à l'accueil ont le droit d'être respectées.

"Il n'y a jamais rien, on n'organise jamais rien". Plusieurs réflexions de ce genre sont entendues au CONQUET. Pourtant c'est à vous tous, Parents, de donner l'exemple, en assistant quelques fois aux manifestations données par nos associations.

Il est réellement décevant d'organiser des fêtes, mais il est aussi navrant d'en priver d'autres qui aiment s'amuser, et à qui le plaisir se trouve souvent gâché.

Le 14 juin aura lieu un buffet campagnard dansant au relais. Nous acceptons 90 convives. Le prix est de 100 F par personne.

Une ambiance chaude et joyeuse est assurée.

Vous pouvez téléphoner au 98.89.10.41  
98.89.00.60

La date limite est le 07 JUIN.

D'avance je vous remercie.

La Présidente,





## L'A.S.C. Football, UNE FAMILLE



Bonne ambiance dans ce club pour l'année 85/86.

Des plus jeunes aux plus anciens, du joueur au dirigeant, chacun oeuvre pour un même but : **le plaisir de se retrouver.**

Les résultats prouvent que l'ensemble se porte bien.

Citons : les juniors qui réussissent sous la houlette de dirigeants compétents, un parcours sans faute, battant pour le sâcre de champion les juniors C et B du Stade Brestois.

Les plus jeunes avec les conseils d'éducateurs assurent la pérennité du club.

- Notre équipe A, équipe bien sûr fanion du Club a porté bien haut les couleurs du CONQUET : la coupe de l'Ouest avec un match contre A.S.B.A. et une place de 5ème en championnat.

Pour continuer nous avons besoin de l'aide de tous. Nous aimerions encore faire mieux surtout pour les équipes de jeunes. Parents nous proposons pour les enfants possédant une licence, un stage gratuit d'une semaine pendant l'été. Ils apprendront réellement sous la conduite de joueurs et d'éducateurs à progresser. Il suffit pour cela de vous renseigner près de notre secrétaire : Monsieur CLOITRE Jean-René, tél. : 98.89.02.59.

Pour les plus anciens qui voudraient garder le contact, aider, encourager, venez nous rejoindre pour agrandir notre famille.

Pour la réussite et pour porter encore plus haut le nom de notre commune.

---

### ÉCOLE SAINT JOSEPH

L'école a organisé au mois d'avril un "kig-ha-farz", dont le but était de permettre le renouvellement des bibliothèques en primaire, et d'équiper la cour des maternelles de différents jeux : maison en bois, toboggan ...

Beaucoup de personnes ont participé à ce repas... Nous allons donc pouvoir réaliser ces différents projets dès maintenant.

INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE : La directrice se tient à la disposition des parents pour l'inscription des enfants en maternelle et en primaire, de préférence le soir après la classe, de 17 h à 19 h. Se présenter avec le carnet de santé de l'enfant et une photo individuelle à l'état-civil.



## UN ANNIVERSAIRE TRES REUSSI

Nos amis de Llandeilo ont quitté LE CONQUET le 5 mai dans la matinée. Une fois encore ils sont partis enchantés de l'accueil que les Conquétois leur ont réservé durant leur séjour (trop court) et du programme mis au point pour les festivités du sixième anniversaire du jumelage.

La participation de plusieurs associations, des artistes et d'un grand nombre de Conquétois à titre individuel à la réalisation du programme souhaité par notre comité a permis la réussite des festivités.

Notre souhait de voir un très grand nombre de Conquétois participer aux différentes manifestations s'est réalisé grâce à cette union effectuée dans un climat d'amitié auquel, non seulement notre comité, mais également les représentants de Llandeilo ont été très sensibles.

### BAL DU COMITE

Le bal annuel du comité de jumelage aura lieu le 19 juillet au soir. Il sera animé par "Charter Music".

### ECHANGE DE JEUNES

Les comités du CONQUET et de Llandeilo organisent un échange de jeunes de B à 16 ans durant les vacances d'été. 25 Gallois seront hébergés dans les familles Conquétoises du 19 au 28 juillet. Ils repartiront accompagnés de 25 jeunes de chez nous qui séjourneront à Llandeilo jusqu'au 8 août.

### COLLEGE DON MICHEL et ECOLE St-JOSEPH

La commission kermesse s'est réunie jeudi 22 mai devant une petite assistance (où étaient donc les parents ?) pour préparer la kermesse du 13 Juillet.

Une fois de plus nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour la préparation de cette manifestation ; nous vous rappelons que :

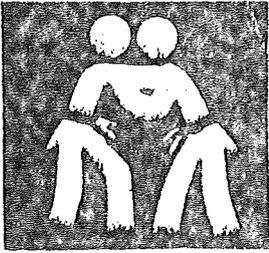
- dès maintenant (tous les jeudis après-midi) l'atelier kermesse prépare les lots des divers stands - VENEZ NOUS REJOINDRE !
- le SAMEDI 12 JUILLET dès 9 heures : arrangement des stands à Ker an Aod.
- le DIMANCHE 13 JUILLET dès 8 h 30 à Ker an Aod mise en route de la "grande journée".
- le LUNDI matin : démontage et rangement des stands.

d'autre part :

nous lançons un APPEL pour REPEINDRE et RENOVER quelques panneaux et matériel de stand.

Parents, amis, anciens élèves qui souhaitez nous aider : faites vous connaître auprès des Directions d'école.

TOUS ENSEMBLE TRAVAILLONS A LA REUSSITE DE LA FETE DE NOS ECOLES !



## DOJO DE L'IROISE

### CHAMPIONNAT DU FINISTERE DES CEINTURES MARRON SENIOR

Moins de 86 Kg                                    1er Christian FABRE  
Moins de 71 Kg                                    1er Jean-Pierre COZ - Jean-Pierre fait une  
excellente opération, ayant gagné tous ses combats par ippon, il totalise 30 points  
pour la ceinture noire.

Le championnat de Bretagne SENIOR aura lieu le dimanche 1er juin à Saint-Brieuc.

Catégorie Minime, Jérôme LE GUENNEC s'est également qualifié pour les championnats de Bretagne le 8 juin.

Championnat Benjamins à Quimperlé, 3ème Gérald BRENTERCH et 3ème également Jérôme PERROT.

La saison s'est très bien déroulée tant sur le plan rencontres extérieures et entraînement au club. L'assiduité des adultes forme maintenant une ossature solide qui sera profitable dans les années à venir. Il est à regretter le départ courant Janvier de Thierry DELCROIX et au mois de Juin de Gérard LANNUZEL.

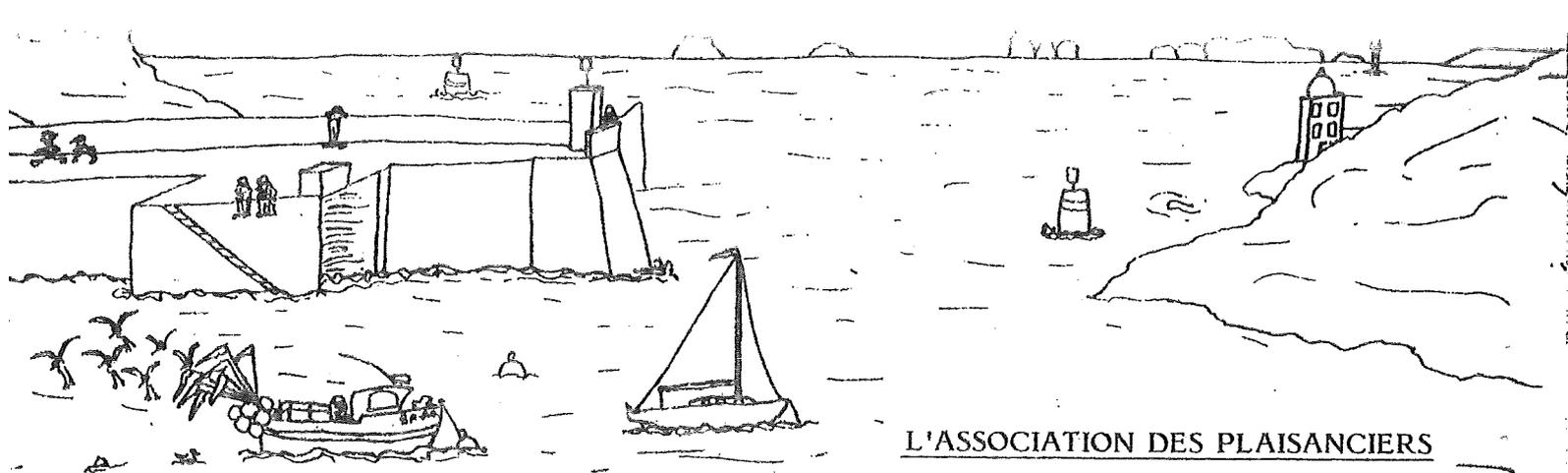
Nous espérons, dans un temps assez proche, disposer d'installations que nous attendons depuis plusieurs mois, vestiaires, douches etc... afin de pouvoir s'entraîner dans des conditions décentes et de recevoir des clubs extérieurs ; cela nous aidera dans nos résultats déjà éloquentes depuis plusieurs saisons.

### REMERCIEMENTS

La quête faite au profit de la recherche sur le cancer lors des obsèques de mon Mari a rapporté la somme de 2 510 Francs.

Monsieur CROZEMARIE, Président de l'A.R.C. Villejuif et moi-même remercions toutes les personnes qui ont participé à ce geste généreux.

P. DECHATRE



## L'ASSOCIATION DES PLAISANCIERS

En octobre 1978, Monsieur KERMARREC, alors Maire du CONQUET, organise une réunion publique pour exposer les projets d'évolution du port : il était alors envisagé de construire un terre-plein pour les pêcheurs professionnels entre le quai du Drellac'h et la cale St-Christophe et une cale en eau profonde. Il regretta, en cette occasion que n'existât pas une Association de Plaisanciers, alors qu'il n'éprouvait aucune difficulté pour rencontrer des représentants qualifiés des pêcheurs professionnels et des mareyeurs.

Il fut entendu, et deux mois plus tard, le 3 décembre 1978, se tenait l'assemblée constitutive de l'association des plaisanciers du Port du CONQUET. Le premier Président fut Monsieur TIERCELET ; en 1980 Monsieur GRANDJEAN lui succéda.

Dans ses statuts (type 1901), l'article 3 précise les objectifs de l'association

- 1°) Créer un esprit de camaraderie dans un groupe de personnes aimant la mer et l'utilisant pour ses loisirs.
- 2°) Développer dans le cadre des règlements maritimes, la navigation de plaisance au CONQUET.
- 3°) Rechercher des solutions à tous les problèmes intéressant la collectivité des plaisanciers.

Depuis sa création, c'est-à-dire depuis plus de sept ans, l'association a effectivement développé et entretenu des relations agréables et étroites avec la Municipalité, les Affaires Maritimes, et les représentants des pêcheurs professionnels. Elle a insisté en particulier sur la nécessité de l'organisation des mouillages dans le port, obtenu en 1982 la création d'une centaine de mouillages pour plaisanciers dans l'avant-port, et en 1986 l'installation d'environ 150 mouillages dans l'arrière-port. Bien évidemment, l'association représente ses membres dans l'attribution de ces mouillages et fait valoir leurs droits.

Les deux représentants élus des plaisanciers au **Conseil Portuaire** sont deux membres de l'association, qui participe ainsi à la difficile gestation du "futur port du CONQUET".

L'association adhère depuis 1980 à la Fédération Nationale des Associations de Pêcheurs Plaisanciers (FNPP), forte de plus de 7 000 adhérents. La FNPP est représentée au Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance et défend, entre autre, nos intérêts en ce qui concerne les engins autorisés et les zones de pêche.

Les membres de l'association reçoivent régulièrement des bulletins d'information sur l'évolution du port (le n° 22 vient de sortir en Mars) ; par ailleurs, le "Tangon" journal trimestriel de la FNPP, est mis à la disposition gratuite de tous chez Magueur, et à la **Coopérative des Pêcheurs**. On trouve également en ces deux endroits des bulletins d'inscription à l'association.

L'indépendance financière de l'association est totale. La modique cotisation (35 F en 1986), alimente une caisse dont les principales dépenses concernent :

- Les fournitures de bureau et les frais de correspondance,
- la participation aux frais de la FNPP,
- Un don annuel (1 000 F en 1985) à la Société Nationale de Sauvetage en Mer.

Forte d'une soixantaine de membres à sa création, l'association regroupe aujourd'hui plus de cent trente plaisanciers ; un tiers environ résident au CONQUET, les autres sont répartis dans toute la Métropole mais aussi outremer, puisque nous expédions un bulletin d'information jusqu'à Tahiti. Bien entendu, ils fréquentent tous le port du CONQUET, au moins pendant les vacances !

Représentant actuellement plus des deux tiers des plaisanciers du port, l'association répond donc au vœu formulé en 1978 par Monsieur KERMARREC. Elle reste bien sûr ouverte, comme elle l'est depuis sa création, à tous les plaisanciers qui désirent la rejoindre (bulletins d'inscription chez Magueur et à la Coopérative). Elle espère trouver ainsi les bonnes volontés qui lui permettront d'étendre ses activités à un domaine jusqu'ici plutôt délaissé : l'animation (concours de pêche, régates...)

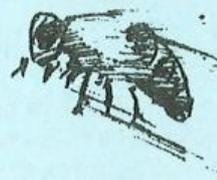
Il y a, certes, largement à faire encore dans le port du CONQUET.

#### AVIS AUX PLAISANCIERS

Les plaisanciers titulaires de postes dans l'arrière-port en zone E sont priés de mailler leurs chaînes au plus vite (amarrage avant et arrière). Les travaux de rebouchage interviendront fin Mai en même temps que l'aménagement de la zone de réparation du Croëe.



LA RUCHE  
\*\*\*\*\*



Le jeudi 19 juin en soirée, la Ruche clôturera ses activités de l'année et, à cette occasion il est prévu un repas au restaurant.

Toutes les adhérentes désirant participer à ce repas, devront s'inscrire le Mardi au Club, le plus rapidement possible.

## T E N N I S

-----



Résultats de la saison de tennis :

3 des équipes ont terminé premières de leur groupe : les minimes garçons, les cadets qui ont remporté le championnat inter-groupes et l'équipe senior 2 qui accède à la Départementale 2.

L'équipe "minimes filles" faisait sa première année de championnat et sera forte de cette expérience la saison prochaine. L'équipe féminine jouera en Départementale 3. Quant à l'équipe senior I, elle termine 2ème de sa poule et se maintient en D. 2

5 joueurs du club ont participé à un stage d'arbitrage et deux autres ont suivi un stage d'éducateurs.

Les classements des joueurs progressent d'année en année, et le club compte actuellement 1 classé 15-4, 1 classé 30, 2 30-1, 8 30-2, 4 30-3 et 3 30-4.

6 équipes seront à nouveau engagées en championnat la saison prochaine, le club aurait souhaité engager une équipe supplémentaire, mais ce n'est pas possible faute de courts suffisants.

Une section mini-tennis va voir le jour et les jeunes seront initiés dès l'âge de 5 ans.

Tournoi interne : Il se déroule actuellement. Les finales se joueront le samedi 31 mai à la salle. En voici le déroulement :

9 h	:	finale jeunes (filles)
10 h 30	:	" garçons
14 h	:	" seniors dames
16 h	:	" seniors messieurs
18 h	:	match-démonstration avec Pierre LE GRILL, entraîneur à la Ligue, classé 1/6 et Eric OLLIVIER, moniteur diplômé d'état, classé 5/6 .

Toutes les personnes intéressées par le tennis sont invitées à assister aux différentes finales et au match-démonstration.

Durant cette journée, temps permettant, des rencontres de doubles se dérouleront sur le terrain extérieur.

Tournoi d'été : Pour la première fois depuis sa création, le club organisera pendant l'été un tournoi officiel homologué, du 12 au 26 Juillet, doté de 3 500 F. de prix. Il apportera une animation dans la commune. Ces tournois se pratiquent l'été dans toutes les communes du littoral et rencontrent toujours un grand succès . Souhaitons donc "bon vent" à notre tournoi ... et un temps clément à cette époque ... beaucoup de matches devant se dérouler sur les courts extérieurs ...

La ligue de Bretagne, dans son plan "5 000 courts couverts" accordant actuellement des subventions très intéressantes, nous avons eu des contacts avec la municipalité pour la couverture du terrain extérieur . Affaire donc à suivre ...

COPIE

Le 19 Avril 1986

Le Maire du Conquet

à

Monsieur Le Maire de Manigod

74230 MANIGOD

Monsieur Le Maire,

Au moment où les derniers vacanciers rentrent de Manigod, je tiens à vous exprimer solennellement nos remerciements pour l'inoubliable accueil que vous avez réservé aux membres de la délégation Conquetoise et à leurs amis.

Nous avons été les uns et les autres très touchés par votre générosité, la cordialité et la sincérité de votre accueil.

Nous avons beaucoup apprécié, Monsieur Le Maire, votre présence personnelle et celle de votre épouse à toutes les manifestations qui ont marqué ce séjour.

Je vous demande de bien vouloir transmettre nos remerciements les plus vifs et nos salutations les plus cordiales, à la population en général, aux membres de votre Conseil Municipal et aux responsables de vos diverses associations avec, si vous le permettez, une mention spéciale à cette généreuse et dynamique équipe du " Fil d'Argent".

Nous avons été particulièrement surpris par la facilité avec laquelle vous avez si rapidement réglé le problème de notre hébergement, et frappés par l'amabilité et le dévouement des professionnels de l'hôtellerie et du personnel de la station de la Croix-Fry et de Merdassier.

Ceux d'entre nous qui connaissions déjà Manigod, appréciaient vos beaux paysages, vos chalets et vos pistes de ski ; nous revenons les uns et les autres avec la certitude d'avoir cette fois rencontré l'esprit et l'âme de votre commune et croyez moi, c'est tout à son honneur.

J'ose espérer que nous n'en resterons pas là. Pour nos populations respectives et en particulier pour les jeunes avides aujourd'hui de découvrir des horizons différents de leur cadre habituel de vie, nous nous devons de développer et d'organiser ces échanges.

Nous allons en ce qui nous concerne y réfléchir et nous efforcer d'imaginer cette structure qui pourrait servir de cadre à nos relations futures. Je ne manquerai pas en temps utile de vous tenir informé du résultat de ce travail de réflexion.

En attendant, je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, avec mes sentiments très cordiaux, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,



Fin mars, pour répondre à l'invitation de Monsieur le Maire et des Conseillers Municipaux de Manigod, une délégation Conquetoise s'est rendue en visite dans le village de Haute-Savoie.

Les Manigodins ont réservé un accueil des plus chaleureux aux Conquetois et à leurs amis, (ci-dessus, la copie de la lettre de remerciements de Monsieur LE BORGNE au Maire de Manigod).

Une réunion d'information sur le village de Manigod (Hautes-Savoie) aura lieu prochainement. Une association MER-MONTAGNE pourrait-elle voir le jour ?



MAISON DES JEUNES DU CONQUET  
\*\*\*\*\*

La maison des jeunes du CONQUET a procédé à de nouvelles élections.

Le bureau se compose ainsi :

Présidente : DANIEL Monique

Vices-Présidents : MENGUY Loïc ; PROVOST Pascal

Trésorière : VAILLANT Hélène

Vice-Trésorier : BEAUVAIS Emmanuel

Secrétaire : DUPRÉ Hervé

Secrétaire-Adjoint : GUILLIMIN Philippe

Les travaux sont en cours, et nous souhaitons que de nouveaux jeunes viennent nous rejoindre en particulier pour aider à finir les travaux de peinture.

Pour cela prendre contact avec :

DUPRÉ Hervé

30 rue Lieutenant Jourden

29217 LE CONQUET

tél : 98.89.02.18

Les jeunes de la MJC organiseront fin juin, un bal public sur la place Charles Menguy.

Le bénéfice de cette soirée servira à acquérir du matériel pour leur salle.  
Pour aider les jeunes, venez nombreux.





## AVIS À LA POPULATION!

Il est demandé aux cultivateurs de ne pas laisser trainer les emballages vides de désherbants.

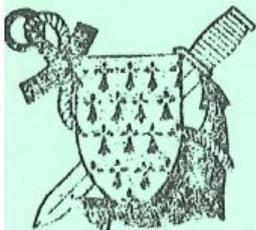
DANGER !

---



Les usagers des PTT sont invités à inscrire lisiblement leur  
NOM et PRENOM sur les boîtes aux lettres. MERCI

---



Le Lieutenant Colonel Christian COUTURE adresse tous ses remerciements à la population et à la mairie du CONQUET pour l'accueil réservé aux militaires de Quélern les 7 et 8 mai derniers.

---

Le centre de transfusion sanguine organise une collecte de sang le vendredi 18 juillet de 8 heures à 12 heures à la salle Polyvalente.



## BASKET-BALL CONQUETOIS

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

La saison 85-86 se termine. Divers résultats sont venus couronner les cinq équipes du club.

\* MINIMES GARCONS : 1er au championnat de deuxième division.

\* SENIORS GARCONS : 2è/12 montée en excellence départementale.

\* MINIMES FILLES : 8ème

\* CADETTES : 6ème

\* SENIORS FILLES : 5è/12

\*\*\* En cette fin de saison les équipes auront aussi disputé plusieurs tournois dont Plouarzel, Saint-Renan, Brest, Morlaix, Plouider, le plus représentatif pour le club étant celui de Plouarzel, remporté par la section, sur le classement des trois équipes : cadettes, seniors filles et seniors garçons.

Celui de Plouider, en seniors filles, a été remporté par nos couleurs, non sans mal; la coupe du vainqueur fut remise par le Conseiller Général Roger CALVEZ.

\*\*\* L'Assemblée Générale a eu lieu le 24 Mai à la salle polyvalente.

La saison prochaine, 6 équipes seront engagées. En effet 4 équipes filles et 2 équipes garçons disputeront un championnat.

A ce sujet, les effectifs se sont renforcés, de nouvelles têtes apparaissent ou réapparaissent pour certains.

En effet, Michel LOZACH de l'Armoricaine revient au club, Gwenn LANNUZEL et Karine KERGONNA de Plougouvelin renforceront l'équipe cadettes, et M.Yveline ROPARS de l'E.B Morlaix jouera elle, avec les seniors filles.

La 6ème édition du tournoi aura lieu le samedi 23 Août 1986 à la salle omnisports.

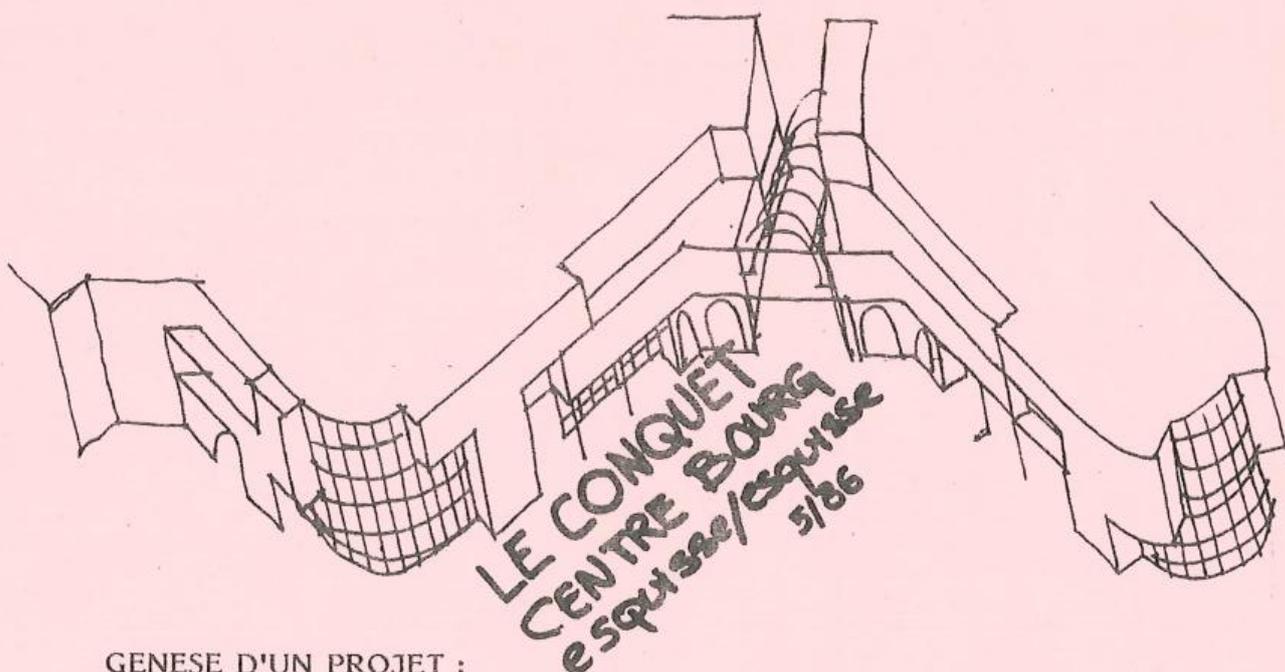
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

### RENOVATION DE L'HABITAT ANCIEN

Dans le cadre de l'opération de rénovation de l'habitat (OPAH) en cours dans la commune, les propriétaires de maisons anciennes peuvent bénéficier de prêts et subventions très intéressantes pour des travaux de rénovation (propriétaires occupants et propriétaires bailleurs).

Mr GELEBART, technicien du PACT-ARIM est à votre disposition pour tout renseignement et constitution de dossier. Prendre contact par l'intermédiaire de la mairie.

## REVITALISATION DU CENTRE VILLE



### GENESE D'UN PROJET :

Depuis plusieurs années, le tissu commercial du Conquet s'effritait. Des commerces fermaient pour cause de retraite, mais les propriétaires gardaient la boutique pour leur usage personnel. Un certain nombre de produits de première nécessité ne se trouvaient plus au Conquet (chaussures...)

La clientèle des communes voisines venait de moins en moins au Conquet et les Conquétois eux-mêmes prenaient le chemin des grandes surfaces de Brest ou de Saint-Renan.

Depuis plusieurs années, la Municipalité était consciente de ce problème. Afin de pouvoir mieux l'étudier et de préparer les mesures qui permettraient une revitalisation du Conquet, le Maire commandait une étude à la chambre de commerce de Brest.

Les résultats de cette enquête étaient extrêmement alarmants :

**" On note au niveau du secteur alimentaire, une évasion anormale que l'on peut chiffrer à 5 000 000F...72% des achats ne se réalisent pas sur Le Conquet"**

Mais des solutions étaient proposées :

Revitaliser le commerce par l'apport de nouveaux emplacements, compléter la gamme des produits proposés, moderniser la distribution et enfin attirer la clientèle par des prix attractifs.

**" La supérette doit être comprise comme un facteur visant à freiner l'évasion vers l'extérieur ... Mieux, elle doit être une locomotive pour l'ensemble du commerce Conquétois, attirant de nouveaux consommateurs des communes voisines : Plouguelin, Ploumoguier ..."**

Devant un tel constat il était urgent d'agir. Un autre problème urgent se posait à la commune : celui de la poste, les locaux actuels étant dans un état de vétusté intolérable ( l'appartement du receveur avait même dû être évacué pour des raisons de sécurité). Enfin le manque de parking au centre ville était ressenti cruellement, surtout en été.

A ce moment, un terrain se trouvait en vente et réunissait les conditions nécessaires à l'implantation de l'ensemble de ces réalisations : les anciens chaix RAGUENES, en face de la mairie.

## LA S.E.M.A.E.B, ORGANISME SEMI-PUBLIC SPECIALISTE DE L'AMENAGEMENT URBAIN :

Devant l'ampleur du projet, qui comportait un large volet commercial, le Conseil Municipal confia une mission d'étude à LA S.E.M.A.E.B, SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET L'EQUIPEMENT DE LA BRETAGNE.

Cet organisme semi-public est une émanation de LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS, de LA SOCIETE D'EQUIPEMENT DU TERRITOIRE et de diverses collectivités. Le choix de la S.E.M.A.E.B se fit en fonction des garanties qu'elle offrait quant à l'instrument et quant aux hommes, mais aussi en fonction de la garantie financière qu'offrait son caractère d'organisme semi-public.

La S.E.M.A.E.B a signé dans la région de nombreuses réalisations exemplaires :

- Dans le domaine de l'habitat : ZAC de la CAVALE BLANCHE à Brest et Castel-Nevez à Plouzané.
- Dans l'aménagement de zones industrielles à Brest, le nouveau port de commerce, la Z.I de Kergaradec.
- Dans des opérations de rénovation d'habitat urbain, centre ville à Brest : Kérinou, Recouvrance (OPAH).
- Dans la construction de centres commerciaux à Brest : COAT AR GUEVEN, Kérinou.

Enfin la S.E.M.A.E.B s'est vu confier récemment par la ville de Brest, la reconstruction du Palais des Arts et de la Culture ainsi que la réalisation de la maison de l'informatique.

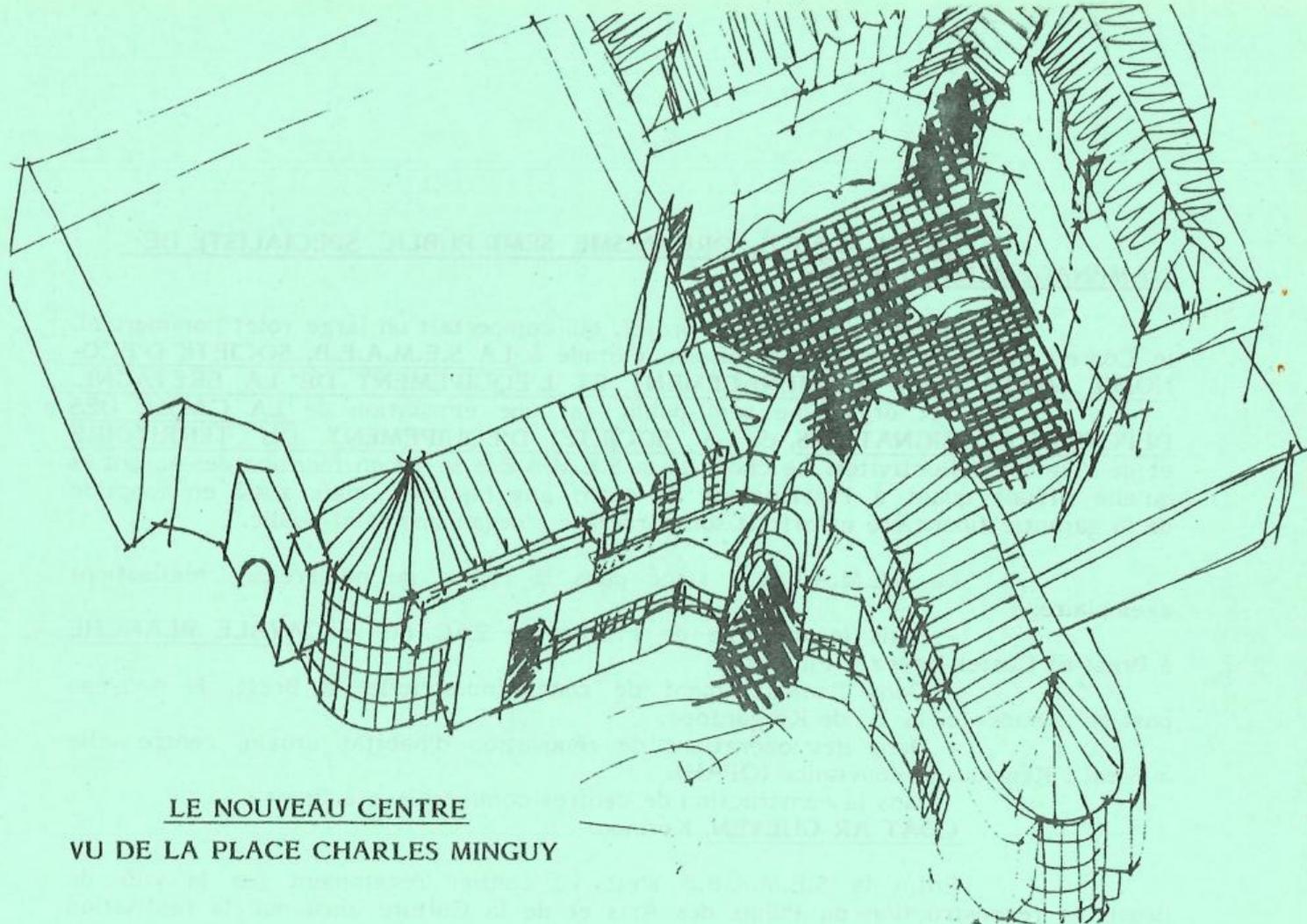
## EVOLUTION DU PROJET S.E.M.A.E.B

Au départ, l'étude s'orientait vers un bâtiment classique implanté sur le terrain RAGUENES comportant quelques commerces donnant sur la place, une supérette et un bureau de poste.

Mais des obstacles surgirent : problème de parking non résolu, problème d'épandage des eaux usées.

Une rencontre entre le Maire du Conquet et Monsieur KERBRAT Maire de Brest, ouvrit des perspectives nouvelles : la ville de Brest acceptait que le plateau d'épandage se fasse sur les terrains de Beauséjour et cédait gratuitement à la ville du Conquet, une bande de terrain en bordure de la rue Pasteur pour une surface d'environ 1000 M<sup>2</sup>.

Cette bouffée d'oxygène permettait à l'architecte LEGRAND de présenter un projet beaucoup mieux adapté aux besoins du Conquet.



LE NOUVEAU CENTRE  
VU DE LA PLACE CHARLES MINGUY

### LE PROJET

L'opération comprend sur une surface totale de 6092,60 M<sup>2</sup> :

- 25 LOGEMENTS (locatifs et accession à la propriété), types T1 T2 T3 T4 T5. La réalisation sera confiée à trois promoteurs différents.

- 700 M<sup>2</sup> de LOCAUX A USAGE COMMERCIAL (à diviser en box). Le plan de merchandising sera établi en collaboration avec les commerçants locaux et la chambre de commerce.

- UNE SUPERETTE comprenant une cour arrière avec accès direct, et une surface couverte de 670 M<sup>2</sup> ( de laquelle il faut déduire 300M<sup>2</sup> pour les réserves).

- UN BUREAU DE POSTE avec logement et parking professionnel avec accès indépendant.

- Total parking : 131 places publiques

- Galeries couvertes

- Espaces verts.

La maîtrise d'ouvrage sera assurée par les Services de l'Équipement.

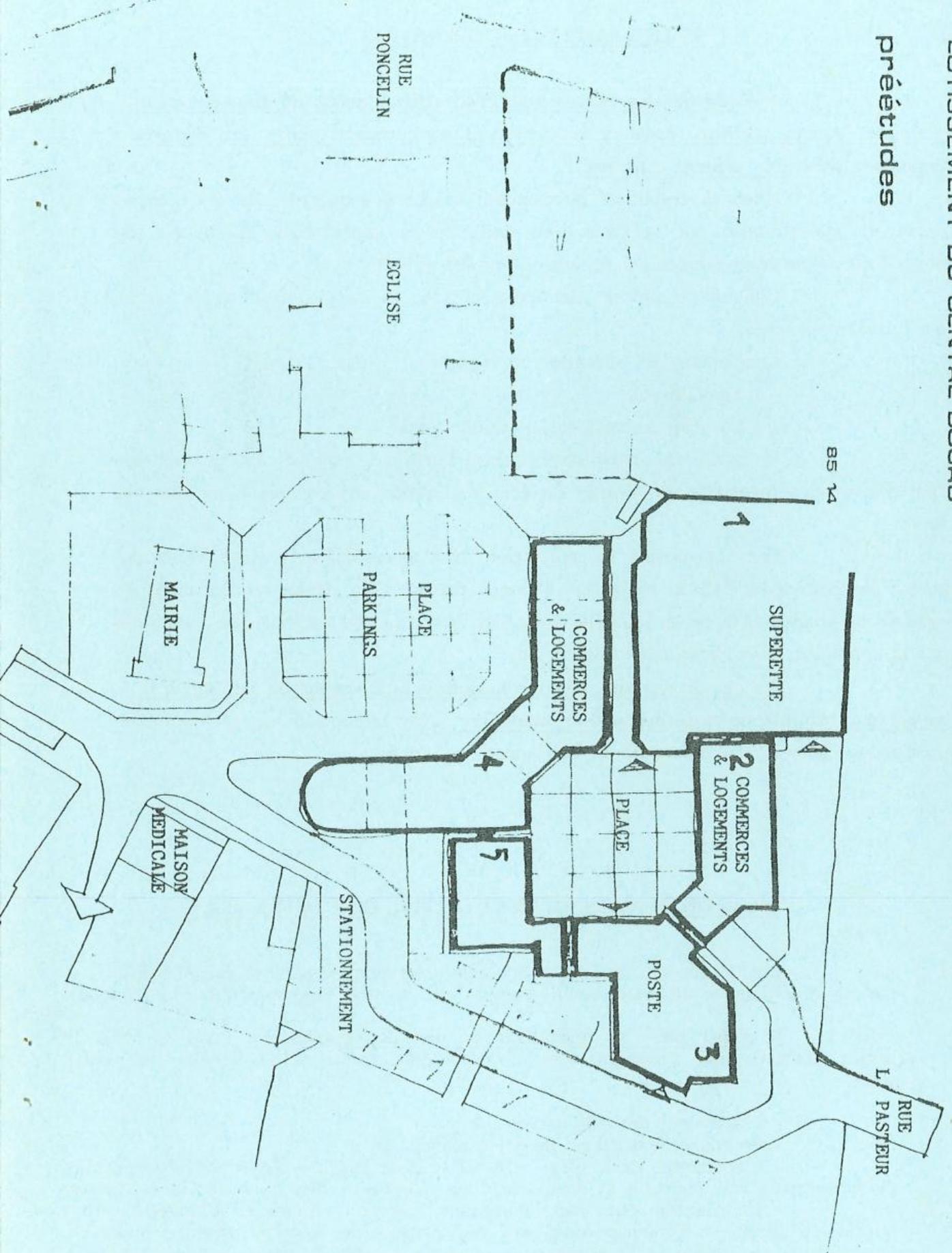
En raison du caractère estival de la commune du Conquet, les travaux ne commenceront que le 1er Septembre et le gros-oeuvre devra être terminé pour la fin Juin 1987.

# VILLE DU CONQUET

## SEMAEB

LOTISSEMENT DU CENTRE BOURG

préétudes



F

## FINANCEMENT DE L'OPERATION

L'ensemble des charges de l'opération ( achat du terrain, assainissement, voirie, parking, espaces verts etc...) sera réparti entre les différents acheteurs selon les surfaces utilisées.

Ainsi la commune du Conquet n'aura à supporter que les charges découlant directement des surfaces nécessaires à la construction du bureau de poste ( en partie remboursées par la subvention des P.T.T).

Chaque promoteur financera ensuite la construction de la partie qui lui est concédée.

L'ensemble des ouvrages est réparti en 5 lots :

- 1 La supérette
- 3 La poste construite par la commune
- 2,4,5 des bâtiments comportant des commerces au rez-de-chaussée et des logements en étages dont la réalisation est confiée à des promoteurs.

Pour permettre la réalisation de l'opération, le Conseil Municipal a voté le déclassement de la voirie, rue Pasteur. La rue sera déviée et des parkings réalisés de chaque côté de la nouvelle voie. Ces travaux ne seront pas financés par la commune mais inclus dans l'opération.

Au cas où certains lots tarderaient à être vendus, la S.E.M.A.E.B supporte la totalité de la responsabilité financière avec la caution de la commune du Conquet pour le seul financement de l'achat du terrain.

## VERS UN REAMENAGEMENT GLOBAL DU CENTRE VILLE

Dès le départ, les objectifs fixés aux techniciens de la S.E.M.A.E.B par la Municipalité devaient tenir compte de la structure existante du Conquet.

Il s'agit bien de revitaliser et non de déstabiliser. Dans ce but, le projet architectural s'étendra dans un deuxième temps à l'ensemble du centre ville.

- Traitement des sols (pavés ...)
- Aménagement urbain de style piétonnier.
- L'entourage de l'église sera modifié de façon à ouvrir un large passage piéton vers la rue Poncelin et sera traité de manière à bien marquer la continuité
- La rue Poncelin, rue Lieutenant Jourden et place de Llandeilo seront dotées de décor et d'aménagements du même style, de façon à créer un ensemble harmonieux et adapté à l'urbanisme du Conquet, cité d'histoire et de caractère.

## L'EXERCICE DU CULTE AU CONQUET A L'EPOQUE DE LA REVOLUTION

---

Mise en place le 9 juillet 1789, l'Assemblée Nationale Constituante prend diverses mesures concernant l'Eglise en France ...

-13 février 1790, suppression du clergé régulier: les cinq derniers moines de St-Mathieu sont expulsés. La loi le permettant, la municipalité du Conquet soumissionne bientôt pour l'acquisition de leurs biens situés sur le territoire de la commune :

Le lieu de "Robines" , au bourg de Lochrist , consistant en maisons couvertes de gleds, affermées pour 9 ans à François Le Guen pour payer par année 150 livres et 12 livres de beurre..

Le lieu de "Kerengar" consistant en maison et terres affermées à Jean Lucas pour 165 livres et 4 journées de charrois..

Au terroir de "Kernaffran" un courtil terre chaude et trois sillons au champ du moulin à vent du "Bilou"...etc...

-12 juillet 1790, autre mesure : Constitution civile du clergé ..la Constituante exige de tous les ecclésiastiques le serment de fidélité à la Constitution du Royaume ..Sept évêques seulement s'y soumettent ; les prêtres se divisent en assermentés ou constitutionnels et réfractaires, ces derniers sont majoritaires dans l'Ouest de la France .

Interdits d'exercice du culte, les réfractaires n'en~~ent~~ continuent pas moins à dire la messe en cachette. Ainsi fin mai 1791, le Maire du Conquet est avisé par une délégation de bons patriotes qu'une assemblée suspecte s'est tenue le 24 mai en la chapelle de Poulconq. Le citoyen Le Gall (ci-devant vicaire de Lochrist) , convoqué devant le conseil municipal affirme qu'il ne s'agissait que d'une messe qu'il était venu y célébrer à la demande d'un particulier . Il est fermement invité à ne pas récidiver et à se soumettre à la loi.

De leur côté les prêtres assermentés ne manquent pas une occasion de promouvoir l'intérêt du serment . J.P Le Corre , curé de Plougonvelin prononce le 14 juillet 1791 (2eme anniversaire de la prise de la Bastille) , à l'issue de la messe à St Christophe, devant les notables, la troupe en armes et la foule assemblée , un important discours sur ce sujet.

Cependant, les paysans restant attachés à leurs anciens recteurs, l'agitation monte dans les campagnes autour de Brest. Les réfractaires ont 3 jours (fin juillet 1791) pour se rendre à Brest en état d'arrestation et toutes les chapelles doivent être fermées sans délais:

Gabriel Le Scao est prié de fermer celle de l'Ange Gardien dans le cimetière de Lochrist, Margueritte Du Bosq, agissant pour le ci-devant seigneur de Poulconq, celle de Notre Dame de Poulconq et Tilly de Chef du Bois celle de Ste Barbe..

Une nouvelle circonscription de paroisses est définie, elle regroupe Le Conquet -Lochrist, Plougonvelin, St Mathieu, Trébabu , ce qui totalise environ 3500 âmes. Un seul bâtiment reste ouvert au culte : la chapelle St Christophe , au dessus du port du Conquet. L'abbé Marc, desservant, obtient des autorités de retarder la seule messe du dimanche à 6h30 ou 7h pour permettre aux habitants les plus éloignés de Plougonvelin d'y assister.

Les prêtres constitutionnels ont bien souvent du mal à exercer leur ministère: le 29 septembre 1791, Le Gleau , prêtre assermenté dit la messe à St Christophe, au moment où il prépare le calice, Le Gall réfractaire, se lève de la foule et lui crie : "ne touchez pas!", effrayé , dans un climat hostile, Le Gleau doit se retirer.

Au mois de novembre c'est Morel , curé de Ploumoguer qui se plaint de violences répétées contre sa personne, le district de Brest doit envoyer la troupe pour le protéger.

Les troubles se prolongeant et s'étendant , l'Administration Départementale prend les mesures suivantes :

1/Tout ecclésiastique doit prêter sous 8 jours le serment civique sous peine d'arrestation.

2/En cas de refus, il a au choix la détention au château de Brest ou la déportation sur les côtes d'Espagne ou du Portugal.

3/Les frais d'arrestation seront pris sur les fonds du culte

4/Une prime de 72 livres sera versée à celui qui conduira au district voisin un prêtre non assermenté

5/ Les Municipalités négligentes seront sanctionnées.

La Monarchie est renversée le 10 août 1792, de nouvelles restrictions frappent l'Eglise : le port du costume ecclésiastique est désormais interdit en dehors de l'exercice du culte, les cloches et l'argenterie sont enlevées des églises, les biens des "fabriques" sont mis en vente.

Les prêtres constitutionnels, eux, renouvellent leur serment : Le Corre le fait en ces termes : "Je jure sur mon honneur d'être fidèle à la Nation, de maintenir de tout mon pouvoir la Liberté, l'Egalité, les personnes et les propriétés ou de mourir en les défendant".

Les réfractaires disparaissent dans la nature. Sont considérés comme émigrés : Kermergant et Amelin, curés du Conquet, Le Gall Jacques, Cariou François et Marc Guillaume, vicaires, Oalenneur prêtre de Molène, Tual prêtre de Ouessant, et Quéré Joseph prêtre de Plougonvelin... Leurs biens même les plus modestes sont saisis et vendus ; le mobilier de Jacques Le Gall rapporte aux enchères 72 livres à la République. Du foin coupé dans un champ loué à Kersavar par Kermergant fait l'objet d'une enquête compliquée.

Les rigueurs s'assouplissent un peu avec la loi du 11 prairial an III à condition que les hommes d'église se soumettent aux lois de la République. Le culte reprend plus ou moins clandestin et des émigrés rentrent. En l'an IV des fiches de police signalent :

René Kermergant, ancien recteur de Lochrist, âgé de 60 ans qui dit la messe à Kervinny et les jours de grande cérémonie chez la citoyenne Keralet au Conquet. Ce réfractaire est considéré comme le grand vicaire de La Marche ci-devant évêque de Leon.

Quéré dit la messe à St Jean et à Trébabu, Marc (35 ans) court les campagnes vêtu en paysan, Jacques Le Gall dit ses messes à Lochrist et à Trébabu et vient souvent au Conquet habillé en paysan...

Ces hommes refusant toujours le serment doivent bientôt s'enfuir et les notables administrateurs du canton du Conquet qui les ont accueillis ou laissés faire sont destitués, l'Agent Communal est emprisonné.

Le Corre, dont la tâche n'est pas facile, il est souvent poursuivi par des groupes hostiles qui le traitent de "diable noir" renouvelle son serment, les deux Leustic en font autant en ces termes : "Je reconnais que l'universalité des citoyens est le souverain et je promets soumission et obéissance aux lois de la République."

La paix religieuse ne sera rétablie que par la loi du 24 août 1797, elle supprime les mesures répressives contre les réfractaires.

Le Corre sera nommé plus tard à Logonna-Daoulas et Le Gall revenu à Lochrist comme desservant célébrera la bénédiction de la nouvelle cloche, fondue au port de Brest et pesant 1285 livres. .... (an XII)

J.P CLOCHON.-----

Sources : Archives Mairie, Levot, Histoire de Brest... Du Chatellier, Brest et le Finistère sous la Terreur et Histoire de la Révolution en Bretagne... Soboul : La Révolution, Mathiez, La Révolution Française ...etc... Bulletin Diocésain 1906-07...